



---

# Rapport d'engagement 2019

---

**Période : du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 31 décembre 2019**

## Table des matières

Rencontre avec les émetteurs : un moyen d'affiner l'analyse ISR .....	3
• Activité sur la période.....	3
• Visite de site : Givaudan .....	4
Engagements collaboratifs (dépôts de résolutions et autres coalitions d'investisseurs) : un moyen de faire entendre la voix des investisseurs.....	6
• Réseau Shareholder for Change .....	6
– Bad Connection.....	6
– Dépôt de résolution à l'assemblée générale d'H&M .....	7
– Rapport sur les métaux rares .....	7
• Autre engagement actionnarial collectif : EssilorLuxottica .....	8
Engagement auprès des sociétés de petites et moyennes capitalisations : un moyen pour faire améliorer les pratiques .....	9
• Dialogue avec Korian.....	9
• Visite de site : La Française de l'Énergie (LFDE).....	9
Exercice des droits d'actionnaire aux assemblées générales .....	11
• Dépôt de résolution à l'assemblée générale d'Hennes & Mauritz.....	11
• Activité des droits de votes .....	12
– Statistiques de vote de l'année 2019 (période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019).....	12
– Recours à des services de conseil en vote (proxy voting) .....	14
– Situation de conflits d'intérêts.....	14
– Reporting de vote par fonds .....	14

## Rencontre avec les émetteurs : un moyen d'affiner l'analyse ISR

- Activité sur la période

Sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 31 décembre 2019, l'équipe de recherche ISR de Meeschaert AM a participé à près de 80 rencontres avec des responsables du développement durable d'entreprises. Ces dialogues ont permis d'échanger sur l'engagement social et environnemental de leur société, de leur poser des questions sur l'organisation de la gouvernance, ou bien d'éclaircir leur position suite à une controverse identifiée. Meeschaert AM a rencontré à la fois des sociétés du Stoxx600, des entreprises de petite et moyenne capitalisation, ainsi que des émetteurs obligataires.

### Voici la liste des sociétés/émetteurs rencontrés sur la période :

- A2A (green bond)
- AB Inbev
- AFDB
- Ahold Delhaize (sustainability bond)
- Air France-KLM
- Albioma
- Aperam
- Arcadis
- ArcelorMittal
- BHP Billinton
- Bio energies
- Bonduelle
- Carrefour
- Cassa Depositi e Prestiti
- CHR Hansen
- Coface
- CNP Assurances
- Crédit Mutuel Arkea
- Deinove
- Ecoslops
- EnBW (green bond)
- Enel
- Enel SDG
- Engie
- ERG (green bond)
- ESI
- Gecina
- Getlink (green bond)
- Givaudan (visite site Pomacle)
- GlaxoSmithKline
- Hera (Green bond)
- H&M (dépôt de résolution à l'AG)
- Hoffmann Green Cement Technologies (entrée en bourse)
- Iberdrola
- Icade
- ICO (Green bond)
- ID Logistics
- ING Group
- Innate Pharma
- Korian
- Klepierre
- La Française de l'Energie (visite de site Avion)
- Leaseplan
- LG Chem (green bond)
- Mersen
- Metabolic Explorer
- NEOEN (entrée en bourse)
- Nexity
- Nordex
- Norsk Hydro
- Novo Nordisk
- NRW Bank (green bond)
- Orange
- OTTO group
- Philips (Sustainability bond)
- Plastic Omnium
- PSA
- Région Ile de France (green bond)
- Renault
- Rio Tinto
- Roche Bobois
- Scor
- Séché Environnement
- Siemens Gamesa
- Snam (green bond)
- Société du Grand Paris (green bond)
- Solaria
- Solarpack
- Solvay
- Swedish Export Credit
- Synergie
- Thales
- Unibail
- Vestas
- Vesteda (green bond)
- Volitalia
- Wavestone
- Worldline

- Visite de site : Givaudan

La visite s'est concentrée sur le centre de recherche, de développement et de production d'ingrédients cosmétiques actifs de Givaudan : la bioraffinerie de Pomacle – Division Active Beauty "The future of beauty and wellness". La visite a été menée par Laurent Bourdeau, Head of Active Beauty.

Givaudan a accueilli 34 investisseurs et analystes au sein de son centre d'excellence « biotechnologies blanches » à Pomacle en France, où des ingrédients cosmétiques actifs sont recherchés, développés et produits pour des clients du monde de la cosmétique (L'Oréal, Clarins, Estée Lauder...).

Quelle place dans le groupe Givaudan ?

L'industrie des ingrédients cosmétiques actifs représente aujourd'hui 1,2 milliard CHF (CAGR 3,1 % 2018/22) dans le monde et Givaudan se développe rapidement dans ce secteur, son objectif étant d'atteindre 100 millions de CHF d'ici 2020 (un objectif qui pourrait être atteint dès fin 2019 avec un an d'avance). La division Active Beauty est une sous-branche de la division Fragrance (Chiffre d'affaires de 2,5 milliards de CHF : 46 % du CA Groupe, le reste étant la division ingrédients avec 54 % du CA groupe).



**Figure 1 - Entrée du site de Givaudan : White Biotechnology centre of Excellence**

« Transform local agricultural biomass »

La « biotechnologie blanche » désigne le développement de procédés de fabrication qui ne reposent pas sur la chimie traditionnelle et qui présentent l'avantage supplémentaire de permettre aux scientifiques en cosmétique de concevoir des molécules difficiles à fabriquer. La bioraffinerie de Pomacle, est un modèle unique d'économie circulaire, intégrant des processus physiques et de conversion biologique ainsi que des équipements permettant de produire des combustibles, de l'énergie, de la chaleur et des molécules biosourcées à valeur ajoutée à partir de biomasse locale. C'est la bioraffinerie la plus performante d'Europe. Elle fonctionne 24 heures sur 24.

Une croissance deux fois supérieure au marché

Le business Active Beauty a émergé à travers plusieurs acquisitions permettant à Givaudan de détenir 6 % de part de marché dans ce segment de niche (concurrents : Croda, BASF). Bien que cela ne représente que 3/4 % des ventes de la division Fragrance, l'activité croît à un rythme de 10 % par an, le double du marché de l'Active Beauty qui croît de 5 % par an. Le marché mondial des cosmétiques actifs est petit : 1,2 milliard USD, par rapport à un marché des parfums de qualité supérieure de 56 milliards USD et à un marché global de la beauté avec des ventes annuelles de 421 milliards CHF (20 milliards dédiés au skin care).

La beauté active est un atout de plus en plus important pour produire des produits différenciés innovants, essentiellement cosmétiques. Lorsqu'un même client est servi, il partage avec la division Fragrance certaines synergies en matière de recherche et développement et d'informations sur les consommateurs. Les principales tendances restent les principes actifs naturels. Alors qu'un parfum est conçu pour la préférence, un ingrédient actif, tel que l'acide hyaluronique qui hydrate, est conçu pour la performance. Comme les ingrédients qui procurent certains avantages aux produits de soin des cheveux en termes de brillance, de volume ou d'humidité.

Le succès des ingrédients actifs est mis en évidence par le prix de vente au détail d'un produit de soins de santé et de beauté moyen, dans lequel les coûts de produit et

d'emballage représentent 13 % du prix de vente au détail, les matières premières 4 % et l'ingrédient actif ne représente que 0,4 %, tout en offrant un argument de vente significatif. Autre exemple d'ingrédient actif : l'aloë vera ingrédient naturel qui est exploité par Givaudan depuis l'intégration de Naturex.

Ou encore le lait d'ânesse : plus ancien active ingrédient qui existe, depuis l'ère égyptienne.

Cela constitue le fondement d'un bon business offrant une certaine protection contre les pressions exercées par ses clients. Le coût de l'ingrédient est petit, mais il fournit la fonctionnalité clé, ou du moins permet la revendication de fonctionnalité, du produit. Il devrait être moins volatil que certaines des autres grandes composantes de coût.

Les marges sont légèrement inférieures que le concurrent le plus profitable mais la croissance de Givaudan est deux fois supérieure au marché. Ils pensent avoir atteint une taille critique leur permettant de croître organiquement et ils investissent massivement sur le site de Pomacle.

La biotechnologie offre de nouvelles et nombreuses possibilités pour la découverte et la production d'ingrédients cosmétiques actifs. Givaudan dispose de deux centres d'excellence dédiés à cet objectif.

L'installation de biotechnologie Blue en Bretagne est spécialisée dans les organismes et les technologies marines. Givaudan a développé de nouvelles molécules hydratantes pour les soins de la peau (microalgae). Il purifie et vend également de l'eau de mer à l'industrie cosmétique.

Les installations de biotechnologie White à Pomacle sont les lieux de développement des produits fermentés et biocatalysés. L'acide hyaluronique pour la peau et les cheveux, ainsi que les biopolymères pour le soin des cheveux, ont été au cœur des préoccupations de ce site.

La biotechnologie verte, cultivant des cultures de cellules végétales et mieux connue par le biais du Sederma de Croda, est développée grâce au partenariat de Givaudan avec BIO-FD & C, basé en Corée.

| Engagements collaboratifs (dépôts de résolutions et autres coalitions d'investisseurs) : un moyen de faire entendre la voix des investisseurs

- Réseau Shareholders for Change

En 2017, Meeschaert AM a participé au lancement d'un réseau d'engagement collaboratif, associant différents investisseurs européens : « Shareholders for Change ». Nous faisons partie des 7 membres fondateurs de cette initiative. Soucieux d'agrandir le réseau de manière raisonnée pour préserver la proactivité des membres, le réseau compte aujourd'hui 11 investisseurs représentant 24 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Depuis sa création, le réseau a organisé des participations conjointes à certaines assemblées générales européennes, des co-signatures de lettres et des rencontres avec des entreprises. Il s'agit ainsi de profiter de l'expertise nationale d'investisseurs français, espagnols, italiens, allemands, autrichiens, britanniques et suisses sur des enjeux spécifiques d'entreprises dont le siège social se situe dans leur pays.

Au sein du réseau Shareholders for Change, Meeschaert AM a été proactif par :

- Le suivi de l'engagement auprès d'Orange sur l'enjeu de la transparence fiscale dans le cadre du rapport « Bad connection » ;
- La co-déposition d'une résolution à l'Assemblée générale d'H&M en mai 2019 avec notre partenaire Fondazione Finanza Etica dans le cadre du réseau Shareholders for Change. Notre engagement portait sur la demande de transparence au niveau des critères de rémunération basés sur des éléments extra-financiers ainsi que le renforcement des engagements liés aux enjeux sociaux dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette résolution n'a pas été adoptée car l'actionnaire majoritaire, la famille Persson, détient plus des deux tiers des droits de votes associés au capital ;
- La rédaction et la publication en mai 2019 du rapport sur la gestion des chaînes d'approvisionnement en métaux rares dans l'industrie de la transition énergétique. Ce rapport a pour ambition de dresser un état des lieux des pratiques des entreprises afin d'entamer un dialogue avec les sociétés mentionnées dans les prochains mois.

- Bad Connection

Fin 2018, le réseau a publié le rapport « Bad Connection ». Ce rapport présente les pratiques fiscales des entreprises du secteur des télécommunications. Il révèle qu'une seule société est transparente sur ses pratiques : Vodafone. Les autres sociétés, elles, ne communiquent pas suffisamment sur cet enjeu. Toutefois, Vodafone, bien que transparent, présente des pratiques fiscales douteuses car près de 38 % de ses profits sont générés au Luxembourg et à Malte, où le groupe n'emploie pourtant que 325 salariés sur un effectif total de 108 721 salariés. Cette pratique s'apparente à de l'optimisation fiscale agressive, qui ne correspond pas aux engagements affichés d'entreprise responsable.

Ces constats ayant été publiés, les membres du réseau doivent s'engager auprès des entreprises étudiées dont ils partagent la nationalité. Dans ce cadre, Meeschaert AM a contacté Orange en collaboration avec Ecofi, le second membre français du réseau. Une lettre a été envoyée pour demander à Orange plus de transparence



sur sa politique et ses pratiques fiscales. Sans réponse actuellement, plusieurs relances ont été effectuées cette année.

– Dépôt de résolution à l’assemblée générale d’H&M :

Meeschaert AM a co-déposé une résolution à l’assemblée générale d’Hennes & Mauritz en 2019 avec la Fondazione Finanza Etica, membre italien du réseau Shareholders for Change. Cette initiative est détaillée en page 11 de ce rapport, dans la rubrique « Exercice des droits d’actionnaires en assemblée générale ».



– Rapport sur les métaux rares :

En mai 2019, l’équipe ISR a réalisé un travail de recherche pour identifier les risques qui pèsent sur les entreprises, issus de l’approvisionnement en métaux rares. Ce rapport s’est focalisé sur l’enjeu de l’approvisionnement en métaux rares dans la chaîne de production des entreprises clés pour la transition énergétique.

Dans un premier temps, le rapport présente les principaux risques, qu’ils soient réglementaires, opérationnels mais aussi en matière d’environnement et de respect des Droits de l’Homme. Le risque stratégique est issu de l’enjeu lié à la rupture potentielle de l’approvisionnement causé par l’effet d’accroissement constant de la demande couplé à la concentration de l’exploitation des métaux par un nombre restreint de pays. Les risques environnementaux et sociaux présents sont identifiés notamment au sein des entreprises en amont de la chaîne d’approvisionnement (conditions de travail non décentes, exposition à des substances nocives, travail des enfants, pollution ...). Les risques réglementaires apparaissent, eux, au fur et à mesure de l’émergence des réglementations nationales sur la maîtrise de la chaîne d’approvisionnement.

Ensuite, le rapport détaille les différentes technologies afin d’identifier les métaux nécessaires à la production industrielle de ces entreprises des secteurs de l’énergie solaire, éolienne et automobile.

Enfin, le rapport résume la façon dont les entreprises prennent en compte cet enjeu.



Voici la liste des entreprises étudiées dans le rapport :

Éolien	Automobile	Chimie
Vestas	PSA	Johnson Matthey
Siemens Gamesa	Renault	Umicore
Orsted	Daimler	Solvay
Iberdrola	BMW	
Nordex		

Les axes d’engagement identifiés sont les suivants :

- Accroître la transparence sur les technologies utilisées
- Accroître la traçabilité de la chaîne d’approvisionnement en terres rares
- Prendre en compte les fournisseurs de rang plus élevés que le rang 1, plus en amont dans la chaîne de valeur.

Des questions et remarques sectorielles sont aussi soulevées :



- Quel est le taux de retour sur investissement énergétique des fabricants d'éoliennes ?
- Quel est le taux de recyclage des batteries électriques ?
- Extension de la traçabilité avancée de la chaîne de valeur du cobalt au lithium.

Chaque membre du réseau Shareholders for Change sera mobilisé pour réaliser le dialogue avec les entreprises.

- Autre engagement actionnarial collectif : EssilorLuxottica

Enfin, lors de la saison des assemblées générales, Meeschaert AM a soutenu les résolutions externes déposées par un consortium de 7 investisseurs à l'assemblée générale d'EssilorLuxottica.

Cette initiative est née d'une volonté des investisseurs de débloquent la situation de crise de gouvernance dans laquelle le groupe se trouve depuis que la fusion entre les deux acteurs a eu lieu en 2018.

En effet, au moment de la fusion « entre égaux » finalisée en octobre 2018, Delfin (holding de contrôle de Luxottica) et Essilor ont dû composer le conseil en nommant chacun 8 membres, portant le conseil à 16 membres. Chacun a dû proposer 4 membres indépendants parmi les 8. Aujourd'hui, Monsieur Leonardo Del Vecchio (83 ans) est PDG et Hubert Sagnières est vice-PDG. Le conseil d'administration est composé de 16 membres, dont 8 représentants de chaque entité. Le capital est détenu à près d'un tiers par Delfin.

La crise de gouvernance actuelle est liée à la défiance des deux organisations, s'accusant réciproquement de vouloir prendre le contrôle de la nouvelle entité. La crise se cristallise au sein du conseil d'administration, qui révèle ainsi le manque d'indépendance réelle des administrateurs dits « indépendants » par la société.

Le consortium de 7 investisseurs a proposé la candidature de deux administrateurs réellement indépendants, dans le but de débloquent la situation, à l'assemblée générale du 16 mai 2019 : Wendy Evrard Lane et Jesper Brandgaard.

L'argumentaire étayé pour les candidatures proposées par le consortium d'investisseurs est le suivant:

- Ces deux candidats sont indépendants, ils ont des expériences dans l'exercice des fonctions d'administrateurs et des fonctions exécutives, voire même dans des conseils post-fusion et la recherche de candidat CEO.
- La culture de Jesper Brandgaard, inspirée des pays nordiques, est tournée vers le consensus, ce qu'il souhaite infuser dans le fonctionnement du conseil.
- Ils manifestent une réelle volonté de trouver un CEO qui ne provient ni d'Essilor, ni de Luxottica, pour qu'il donne un cap et une vision sur l'activité de la société, en incluant tant la dimension santé que la dimension luxe. Il est par ailleurs nécessaire d'aligner les rémunérations des dirigeants sur la réussite des ambitions sur ces deux volets.
- Les deux candidats sont favorables à ce qu'une seule voix soit portée par le conseil aux actionnaires (le président) pour unifier le discours.

Meeschaert AM a voté en faveur de ces candidatures, afin de favoriser le déblocage de la situation de crise, en saluant l'approche constructive que souhaitent apporter les candidats administrateurs. Malgré l'opposition du conseil d'administration à ces candidatures, Wendy Lane a récolté 43,68 % et Jesper Brandgaard 34,15 % des voix exprimées.

Malgré le rejet de ces deux résolutions, Hubert Sagnières, interrogé par l'AFP à l'issue de l'assemblée générale affirme que c'est "un message fort" des actionnaires minoritaires.

Le groupe a pris l'engagement de se doter d'un nouveau DG avant la fin 2020, qui sera validé par les italiens et les français.



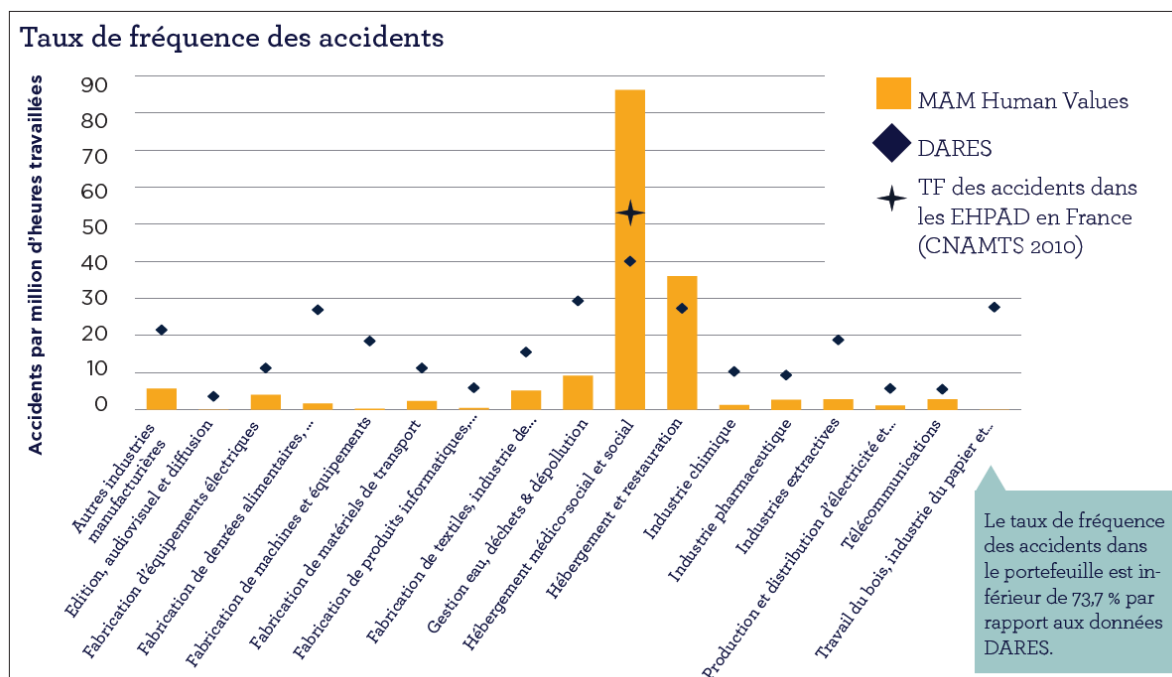


Engagement auprès des sociétés de petites et moyennes capitalisations : un moyen pour faire améliorer les pratiques

- Dialogue avec Korian

En 2018, lors de notre publication de l’empreinte sociale du fonds MAM Human Values, nous avons identifié une valeur dont le taux de fréquence des accidents était élevé par rapport au secteur. Il s’agit de Korian.

Voici l’indicateur publié sur l’empreinte sociale en 2018 :



Sources: Rapports d'entreprises, Dares

Il faut noter que le secteur dans lequel Korian est intégré est celui de l’hébergement médico-social et social. Il regroupe diverses activités comme l’assistance sociale – un métier de bureau où le risque d’accidentologie est moindre -, mais aussi les métiers hospitaliers et des maisons de retraite et de santé où le risque d’accident est fort.

Par ailleurs, le taux de fréquence moyen des EHPAD en France est plus élevé que la moyenne sectorielle « hébergement médico-social et social », mais moins élevé que celui affiché par Korian.

Meeschaert AM a entamé un dialogue avec la société afin de comprendre la raison de ce niveau d’accidentologie élevé.

En effet, le groupe nous a confirmé avoir identifié l’importance de cet enjeu. Le capital humain a été intégré dans le plan stratégique de l’entreprise sous les angles de l’attraction/rétention des talents et des conditions de travail. Le groupe nous a fait part de sa politique d’amélioration des conditions de travail, notamment par le biais du développement de la digitalisation.

Meeschaert AM a permis à l’entreprise de présenter sa politique sociale lors de la présentation organisée pour la publication de cette empreinte sociale.

- Visite de site : La Française de l’Énergie (LFDE)

La Française de l’énergie est spécialisée dans le développement de projets d’exploration et de production de gaz de houille dans les bassins miniers.

La visite du site d’Avion s’est déroulée le 20 avril 2019. Deux analystes ISR, un gérant et un assistant gérant action se sont rendu sur site et ont été accueillis par Julien Moulin (CEO), Olivier Friedrich (CFO) et Yann Fouant (Chef de Projet).

Le site exploité fut le bassin minier le plus important de France avec 3000 miniers, de 1720 – date de la première découverte - jusqu’à l’arrêt total de la production en 1990.

Dès 1975, les Houillères du bassin du Nord Pas-de-Calais ont étudié la faisabilité d'extraire ce gaz de mine à partir d'installations de surface sur des zones où l'exploitation charbonnière avait cessé.

La mise en œuvre de ces exploitations répondait à un double objectif :

- Valoriser une source d'énergie locale intéressante,
- Supprimer le risque de remontée inopinée de gaz à la surface par la mise en dépression d'anciens travaux.

A l'arrêt total de l'exploitation du charbon en 1990, les stations du 7bis de Lievin et du 5 de Lens (Avion) dans le Pas-de-Calais ont été mises en service.



Figure 2 - puit 7b d'Avion

Le grisou résiduel se trouve principalement dans le charbon (90 à 95 %) :

- Soit sous forme libre (5 à 10 %) dans les fissures et les pores du charbon,
- Soit sous forme adsorbée sur les surfaces internes (à raison de 100 m<sup>2</sup> par gramme de charbon)

La récupération du gaz se fait en "aspirant" par un puit ou un sondage dans les anciennes galeries ou exploitations (figure 2). Cette mise en dépression des cavités laissées par l'exploitation du charbon entraîne la désorption du gaz, des veines vers les galeries.

Après l'arrêt de l'exploitation du charbon en 1990, l'Etat ne pouvait pas noyer les mines ni reboucher totalement les puits car le gaz retenu sous pression engendre des explosions souterraines comme on le voit en Belgique. L'idée a été de créer des cheminées pour relâcher le gaz lorsque la pression s'intensifie : le gaz est donc volontairement relâché dans l'atmosphère. La Française de l'Énergie est actuellement le seul acteur capable de capter ces rejets. L'objectif est donc d'avoir accès à l'ensemble des cheminées existantes, via des concessions, dont l'Etat est propriétaire.

LFDE a réalisé une étude, avec des experts du CO<sub>2</sub>, pour comprendre quelles sont les émissions de gaz qui sortent des puits sur l'ensemble des bassins (BRGM a récolté les données des différents puits ouverts depuis 1990). Celle-ci fait ressortir que la teneur en méthane du gaz qui s'échappe des puits vers l'atmosphère est équivalente à celle du gaz russe ou qatari, donc de bonne qualité.

Depuis le 1er mars 2007, l'activité de valorisation du gaz de mine est assurée uniquement par la société GAZONOR, filiale à 100 % de La Française de l'Énergie depuis 2016, dans le cadre administratif de deux concessions de mines d'hydrocarbures gazeux.

Le gaz capté, appelé grisou, s'échappe naturellement mais le processus d'attraction est dosé pour que celui-ci n'abîme pas l'équilibre chimique du sous-sol.

Outre la génération d'électricité et la production de gaz,

un autre mode de valorisation de l'énergie verra le jour sur ce site : la valorisation de la chaleur générée par les moteurs de cogénération en électricité (figure 3).



Figure 3 - moteur de cogénération d'électricité

Le site d'Avion possède un raccordement au gaz et à l'électricité. La valeur (gaz, électricité, chaleur) est facile à extraire et valorisable localement en circuit court.

Actuellement, LFDE possède 2 concessions dans les Hauts-de-France jusqu'en 2042 et le volume de gaz à capter est de 9 milliards de mètres cube (réserves certifiées) contre uniquement 60 millions de mètres cube actuellement captés par les moteurs LFDE (ressources potentielles : 60 milliards de mètres cubes). Les deux clients de LFDE sont Total et EDF.

La visite a concrétisé le concept de circuit court de l'énergie, mais aussi d'ancrage local en revalorisant un territoire par la valorisation des ressources naturelles et par l'emploi local mais aussi en apportant une source d'énergie à moindre coûts aux foyers à proximité.

## | Exercice des droits d'actionnaire aux assemblées générales

- Dépôt de résolution à l'Assemblée générale d'Hennes & Mauritz



Cette démarche est le fruit d'une étude sur les engagements pris par la société après les incidents du Rana Plaza en 2013 : à savoir la contribution au financement d'un système indépendant d'inspection des usines de leurs fournisseurs ainsi que la mise en place de réparations nécessaires tout en assurant le maintien de l'emploi et des salaires des ouvriers en cas de fermeture d'usine. Or, ces engagements ont par la suite disparu du discours d'engagement de l'entreprise.

Le principe d'engagement que nous avons suivi au nom du réseau Shareholder for Change repose sur le principe d'une rémunération juste des employés sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du groupe H&M. Pour cela, nous avons co-déposé une résolution à caractère social (n°15B) à l'assemblée générale du 7 mai 2019. Celle-ci incite le conseil à intégrer des critères environnementaux et sociaux dans la détermination de la rémunération variable des dirigeants afin d'aligner leurs intérêts à ceux des parties prenantes, notamment en respectant son devoir de vigilance en matière de conditions sociales des salariés de ses fournisseurs.

Cette démarche originale, complexe d'un point de vue administratif, du fait notamment des difficultés de transmission des informations entre les différentes parties prenantes, a abouti à l'inscription d'une résolution externe à l'ordre du jour. Un membre de l'équipe de recherche ISR de Meeschaert AM est intervenu oralement à l'assemblée pour présenter cette résolution.

La résolution n'a pas été adoptée, la famille fondatrice détenant plus de la moitié du capital et plus des deux tiers des droits de vote.

Cet engagement actionnarial a révélé des failles, notamment en matière de prise en compte par la société du droit des actionnaires minoritaires. En effet, le groupe H&M n'a pas été en mesure de communiquer sur le taux d'approbation de la résolution.

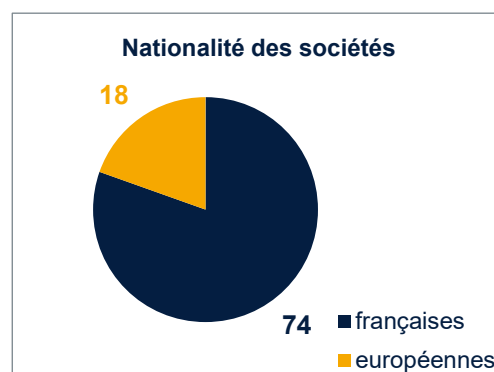
En outre, le dialogue avec H&M se poursuit afin de défendre notre argumentaire auprès de la société.

- Activité des droits de votes
  - Statistiques de vote de l'année 2019 (période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019)

Les statistiques de 2019 se réfèrent à la politique de vote applicable en 2019. Celle-ci est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires<sup>1</sup>.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, Meeschaert Asset Management a voté lors de 92 assemblées<sup>2</sup> (ordinaires, extraordinaires et mixtes), soit un total de 1 838 résolutions.

Meeschaert Asset Management a voté par correspondance pour 89 assemblées générales et s'est déplacé physiquement à 3 autres : Hennes & Mauritz, Engie et Orange.



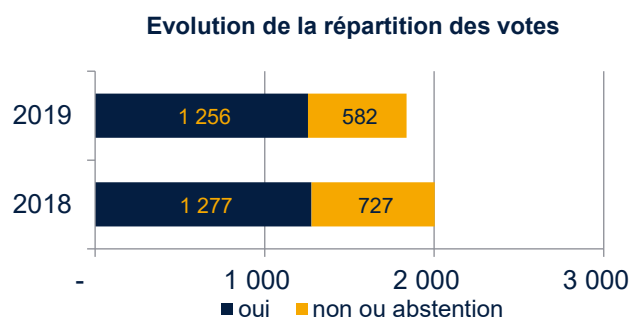
Parmi les assemblées générales auxquelles Meeschaert AM a participé, 74 sociétés sont de nationalité française et 18 sont d'une nationalité européenne.

Sur cette même période, Meeschaert Asset Management disposait de droits pour voter à 125 assemblées générales de sociétés. Parmi elles, nous avons voté aux assemblées générales de 92 sociétés, soit l'intégralité du périmètre de vote déterminé, auquel nous avons ajouté le vote aux AG de certaines sociétés identifiées comme « intégration positive ».

Parmi les 92 assemblées, il y en a 84 pour lesquelles nous avons voté « non » à au moins une des résolutions.

Le nombre total de vote « oui » est de 1 256, soit 68,3 %.

Celui des « non » et des abstentions s'élève à 582, soit 31,7 % du total des résolutions.



L'intégralité des résolutions votées est disponible sur le site de Meeschaert AM, rubrique informations réglementaires<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> <https://institutionnels.asset-management.meeschaert.com/informations-reglementaires/>

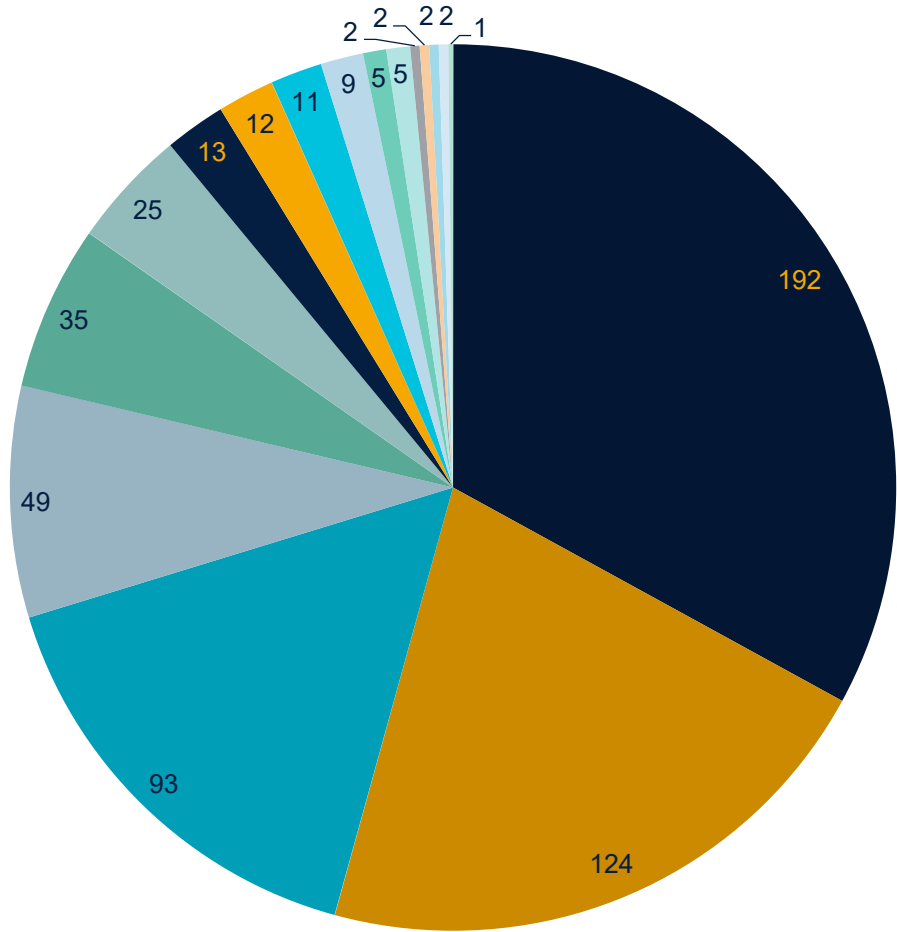
<sup>2</sup> Pour l'intégralité de ses Fonds Commun de Placement investis en actions, Meeschaert Asset Management s'engage à voter sur le périmètre suivant :

- Les sociétés françaises représentant plus de 0,25 % de l'encours total des FCP,
- ET/OU membre du CAC 40, SBF 120 et de l'EuroStoxx 50,
- ET autres sociétés sélectionnées.

<sup>3</sup> <https://institutionnels.asset-management.meeschaert.com/informations-reglementaires/>

Ci-dessous la répartition des votes « contre » et « abstention » :

Répartition des votes "contre" et "abstention"



- Rémunération des mandataires sociaux
- Autorisations d'augmentation du capital sans DPS
- Nominations ou renouvellements au conseil
- Conventions réglementées
- Options et opérations réservées au personnel
- Rachat de titres de capital
- Autres modifications statutaires
- Autorisations d'augmentation du capital avec DPS
- Approbation des comptes, rapports, quitus
- Affectation du résultat (distribution)
- Maintien des autorisations d'augmentation en période d'offre
- Ouverture de l'option du dividende en actions
- Désignation des contrôleurs légaux des comptes
- Modif. statutaires limitant les droits des actionnaires
- Proposition externe portant sur le conseil ou un membre
- Résolutions diverses à caractère ordinaire
- Résolutions diverses à caractère extraordinaire

- Recours à des services de conseil en vote (proxy voting)

Meeschaert AM s’informe des recommandations sur le gouvernement d’entreprise de l’AFG et utilise les lettres-conseil de Proxinvest et d’ECGS, qui ont été choisis comme prestataires. Ces lettres-conseil permettent aux analystes de voter, en connaissant les enjeux implicites de chaque résolution soumise à l’ordre du jour des assemblées générales, en appliquant la politique de vote de Meeschaert AM.

- Situation de conflits d’intérêts :

Tous les principes fixés dans la politique de vote ont été respectés au cours de l’année 2019. Les échanges avec les entreprises en portefeuille des fonds ne génèrent pas de conflit d’intérêts susceptibles d’affecter le libre exercice des droits de vote de Meeschaert AM et in fine l’intérêt du porteur.

- Reporting de vote par fonds

Un reporting de vote fonds par fonds est disponible sur demande par mail ([conformiteMAM@meeschaert.com](mailto:conformiteMAM@meeschaert.com)) ou par courrier à l’adresse suivante :

Meeschaert Asset Management  
Conformité et Contrôle Permanent  
12 Rond-Point des Champs-Élysées  
75008 Paris  
France